

**Fiche de données de sécurité**  
suivant directive (CE) no. 1907/2006 (REACH)

Révision : 29.10.2009

Page 1 sur 12

**1.) Dénomination de la substance/préparation et nom de l'entreprise**

Informations concernant le produit

Nom commercial : WLK (durcisseur)

Utilisation de la préparation : durcisseur

Fournisseur: Fischer Elektronik GmbH & Co. KG  
Postfach 1590 • D-58465 Lüdenscheid  
Nottebohmstr. 28 • D 58511 Lüdenscheid  
Tél.: +49 (0) 2351/435-0 / Téléfax: +49 (0) 2351/45754

Pour de plus amples informations, contacter : Service Technique, e-mail [reach@fischerelektronik.de](mailto:reach@fischerelektronik.de)

Appel d'urgence : numéro d'urgence intoxication de la ville de Bonn, D-53113 Bonn,  
**Tél. : +49 (0) 228 – 19240**

**2.) Identification des dangers**

*Description du danger:* **C** corrosif

*Indications particulières pour l'homme et l'environnement :*

Provoque des brûlures par acide des yeux, de la peau et des voies respiratoires.  
Le produit est nuisible à l'eau. Eviter l'évacuation dans le sol, les eaux et les égouts.

**Nature chimique (préparation)**

*Description :* Polyamines aliphatiques

*Composants contribuant aux dangers :*

No. CAS: **4246-51-9**

*Dénomination suivant la directive CE:* 4, 7, 10-trioxa-1, 13-tridecandiamine

*Contenu :* > 90 *Unité:* % poids

*Marque :* C *Phrases R:* 34

*Indications supplém:* 4, 7, 10-trioxa-1, 13- tridecandiamine (EINECS 224-207-2, UN 2735, RTECS ID 6475000, BRN 1760709)

#### **4.) Premiers secours**

|   |   |
|---|---|
| <i>Informations générales :</i>           | Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.  |
| <i>Après aspiration :</i>                 | Après aspiration ventiler avec de l'air frais, tenir les voies respiratoires dégagées. Si nécessaire effectuer une respiration par bouche-à-bouche ou donner de l'oxygène. Consulter un médecin en cas de troubles et présenter cette fiche de données de sécurité.<br><b>Prudence: Danger de brûlure par acide</b> |
| <i>Contact avec la peau :</i>             | Rincer soigneusement avec de l'eau (15 minutes), puis laver avec de l'eau et du savon. Frotter doucement. Consulter un médecin si nécessaire.   |
| <i>Contact avec les yeux :</i>            | Après contact avec les yeux, laver l'œil affecté abondamment à l'eau (30 minutes) en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un oculiste. Protéger l'œil non affecté.  |
| <i>Ingestion :</i>                        | <b>Ne pas faire vomir !</b> Donner immédiatement de l'eau pour dilution aux personnes accidentées conscientes. Immédiatement consulter un médecin.  |
| <i>Remarques s'adressant au médecin :</i> | Traitement symptomatique. Voir aussi fiche de données de sécurité.  |

#### **5.) Mesures de lutte contre l'incendie**

|  |  |
|--|--|
| <i>Moyens d'extinction appropriés :</i>  | Dioxyde de carbone, moyen d'extinction sèche, mousse (résistante à l'alcool), brouillard d'eau |
| <i>Produits d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité</i>   | néant  |
| <i>Dangers particuliers dus à la substance/préparation, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :</i> Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), dioxyde d'azote, produits de pyrolyse (fumée). Refroidir à l'eau les récipients fermés se trouvant près du centre de l'incendie pour éviter toute fêlure. |  |
| <i>Equipement de protection:</i>   | Revêtement protecteur, équipement respiratoire indépendant de l'air ambiant.                   |

**6.) Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

*Précautions individuelles :* Bien ventiler ou nettoyer la zone au moyen d'un aspirateur (système mobile). Ramasser ou absorber avec « vermiculite » ou similaire.  
Protection complet avec des lunettes, gants, vêtements et chaussures de protection.

*Précautions pour la protection de l'environnement :* Circonscrire la zone, fermer la source de dispersion, si possible. Bien ventiler et nettoyer la zone au moyen d'un aspirateur.  
Eviter l'évacuation dans le sol, les eaux et les égouts.

*Méthodes de nettoyage / de ramassage :* Récupérer mécaniquement, ramasser les résidus avec un produit absorbant. Laver avec de l'eau savonneuse. Eliminer le produit récupéré selon les règlements applicables

*Instructions supplémentaires:* Porter un équipement de protection personnelle recommandé pendant le ramassage et l'élimination du produit.

**7.) Manipulation et stockage**

**Manipulation** Respecter les consignes de sécurité et le mode d'emploi.

*Instructions pour une manipulation sûre :*

*Prévention des incendies et explosions :* Le produit n'est pas explosif. Refroidir à l'eau les récipients fermés se trouvant près du centre de l'incendie pour éviter toute fêlure.

**Stockage**

*Conditions de stockage :* Stocker le produit dans un local sec et bien ventilé. Veiller à ce que les récipients soient bien fermés. Ne pas stocker près de flammes nues et de sources de chauffage. Assurer une bonne ventilation du local.

*Remarques relatives au stockage avec d'autres produits :* Ne pas stocker avec des acides puissants, des agents d'oxydation et bases. Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des denrées de luxe et des matières fourragères.

*Indications supplémentaires conc. les conditions de stockage :* Stocker le produit dans un local sec et sombre.  
*Classe de stockage:* 8; Substances corrosives (conception concernant le stockage commun de produits chimiques de l'association de l'industrie chimique VCI)

## **8.) Limitation et contrôle de l'exposition / équipement de protection individuelle**

*Indications supplémentaires pour la configuration d'équipements techniques :* Il faut prévoir une bonne ventilation et une aspiration locale, tout particulièrement dans le cas de températures élevées.

*Composants avec valeurs limites par rapport au poste de travail à surveiller :*

| <u>N. CAS</u> | <u>Désignation de la substance</u>     | <u>Type</u> | <u>Valeur</u>                              | <u>Cat. lim. de crête</u> | <u>Unité</u> |
|---------------|--|-------------|--|---------------------------|--------------|
| 4246-51-9     | 4, 7, 10- trioxa-1, 13-tridecandiamine |             | Pas de valeurs MAK et BAT suivant TRGS 900 |                           |              |

*Instructions supplémentaires :* Vu les caractéristiques du produit la concentration au poste de travail devrait être réduite au minimum. Eviter la formation d'aérosol.

### **Equipement de protection individuelle**

*Mesures générales d'hygiène et de protection :*

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Respecter les mesures usuelles de précaution pour la manipulation d'agents chimiques. Ne pas fumer, manger ou boire pendant le travail. Enlever les vêtements contaminés.

*Protection des voies respiratoires :*

Il est recommandé de porter un appareil respiratoire dans les locaux non ventilés (filtre pour amines organiques).

*Protection des mains :*

Utiliser des gants de protection résistants aux produits chimiques en butyle ou nitrile.

*Protection des yeux :*

Protection de la figure, lunettes à coques latérales.

*Protection du corps:*

Vêtements protecteurs contre les agents chimiques. Douche de sécurité.

**9.) Propriétés physiques et chimiques**

Forme: liquide  
 Odeur: d'amine  
 Couleur: ambre

| Changement d'état physique | Valeur/Champ | Unité |
|----------------------------|--------------|-------|
|----------------------------|--------------|-------|

Méthode (67/548)

|   |             |
|---|-------------|
| Type (1) point de fusion/zone de fusion :       | Indéterminé |
| Type (2) point d'ébullition/zone d'ébullition : | Indéterminé |

|                  |     |    |
|------------------|-----|----|
| Point d'éclair : | 139 | °C |
|------------------|-----|----|

|  |  |    |
|--|--|----|
| Inflammabilité (état solide, gazeiforme) : |  | °C |
|--|--|----|

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| Température d'inflammation : | Indéterminée |
|------------------------------|--------------|

|                     |  |
|---------------------|--|
| Auto-inflammation : | Le produit n'est pas auto-inflammable. |
|---------------------|--|

|                     |                                |
|---------------------|--------------------------------|
| Risque d'explosion: | Le produit n'est pas explosif. |
|---------------------|--------------------------------|

Limites d'explosion :  
 Limite d'explosion inférieure UEG  
 Limite d'explosion supérieure OEG

|                           |    |    |    |     |
|---------------------------|----|----|----|-----|
| Pression de vapeur à (T1) | 20 | °C | <1 | hPa |
|---------------------------|----|----|----|-----|

|                |    |    |      |                   |
|----------------|----|----|------|-------------------|
| Densité à (T1) | 20 | °C | 1,01 | g/cm <sup>3</sup> |
|----------------|----|----|------|-------------------|

|                              |         |
|------------------------------|---------|
| Solubilité : dans l'eau      | Soluble |
| dans des solvants organiques | Soluble |

|             |                        |
|-------------|------------------------|
| Valeur ph : | Indéterminée (alcalin) |
|-------------|------------------------|

|   |             |
|---|-------------|
| Coefficient de répartition (n-cttanol/eau): | Indéterminé |
|---|-------------|

|                       |              |
|-----------------------|--------------|
| Viscosité dynamique : | Indéterminée |
|-----------------------|--------------|

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| Viscosité cinématique : | Indéterminée |
|-------------------------|--------------|

|                      |       |
|----------------------|-------|
| Teneur en solvants : | > 90% |
|----------------------|-------|

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Epreuve de séparation des solvants : | Une couche de séparation mesurable ne peut pas être déterminée |
|--------------------------------------|--|

|                      |                   |
|----------------------|-------------------|
| Autres indications : | Aucune indication |
|----------------------|-------------------|

## **10.) Stabilité et réactivité**

|  |  |
|--|--|
| <i>Conditions à éviter :</i>                 | Protéger contre la chaleur et des flammes nues.  |
| <i>Substances à éviter :</i>                 | Agents d'oxydation forts, acides puissants, bases et métaux alcalins.  |
| <i>Produits de décomposition dangereux :</i> | Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde d'azote et autres produits de décomposition organiques.   |
| <i>Autres indications :</i>                  | Avec une manipulation appropriée, aucun produit de décomposition dangereux et aucune réaction indésirable. Respecter une manipulation et un stockage appropriés. |

## **11.) Informations toxicologiques**

### **Toxicité aiguë**

*Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification:*

| Type   | Valeurs/Domaine des valeurs | Espèce | Méthode |
|--------|-----------------------------|--------|---------|
| oral   | 3160 mg/kg                  | Rat    | LD 50   |
| cutané | 2500 mg/kg                  | Lapin  | LD 50   |

*Symptômes spécifiques en expérimentation animale :* Aucune donnée disponible

*Effet corrosif/irritant primaire :* Provoque des brûlures par acide des yeux, de la peau et des voies respiratoires.

*Sensibilisation :* Les voies respiratoires sont mises en danger !

*Autres indications (relatives à la toxicologie expérimentelle) :* Aucune indication.

Nom commercial : WLK (durcisseur)

Page 7 sur 12

## Toxicité subaiguë et chronique

### Etudes

| Espèce | Dose max. | mg/kg | Méthode |
|--------|-----------|-------|---------|
|--------|-----------|-------|---------|

*Résultat : Aucune indication*

*Expérience sur l'homme* : Lors d'un contact avec les yeux, le produit cause un endommagement de la cornée et des brûlures par acide. Des atteintes permanentes de la vue ou même une cécité peuvent se produire. Sur la peau, le produit peut causer de graves brûlures par acide et la formation d'ampoules. L'aspiration de vapeurs ou d'aérosols peut causer des irritations, mal au coeur et mal de tête. De plus, des symptômes comme un sentiment d'oppression dans la poitrine, asthme et suffocation sont possibles. Le produit est nuisible à la santé en cas d'ingestion et peut causer des brûlures de la bouche par acide et des troubles de l'estomac et du tractus gastro-intestinal supérieur. Une exposition au produit peut aggraver des irritations de la peau, des yeux et/ou des voies respiratoires déjà existantes.

*Instructions toxicologiques additionnelles (particulièrement pour la préparation) : néant.*

**12.) Informations écologiques:**

(Si un danger pour l'environnement émane de la préparation, décrire les propriétés des composants classifiés comme nuisibles à l'environnement)

**Considérations relatives à l'élimination (persistance et dégradation) :**

*Procédé :*

*Méthode d'analyse :*

*Degré d'élimination :*

*Classification :*

*Texte d'évaluation :*

*Autres instructions :* Aucune indication

**Comportement dans les compartiments environnementaux**

*Composant :*

*Mobilité et potentiel de bioaccumulation :*

*Autres instructions :* Aucune indication

**Effets écotoxiques**

*Toxicité aquatique :*

| Type d'épreuve | Concentration effective | Méthode | Evaluation |
|----------------|-------------------------|---------|------------|
|                |                         |         |            |

*Remarque :* Néant

*Comportement dans les stations d'épuration :*

| Type d'épreuve | Concentration effective | Méthode | Evaluation |
|----------------|-------------------------|---------|------------|
|                |                         |         |            |

*Remarque :* Néant



Nom commercial : WLK (durcisseur)

Page 9 sur 12

*Autres instructions :*

### **Autres instructions écologiques**

Valeur CSB: mg/g

Remarque : néant

Valeur BSB<sub>5</sub>: mg/g

Remarque : néant

Valeur AOX:

Remarque : néant

*Contient les métaux lourds et composants suivant la formulation au sens de la directive CE no. 76/464/CEE : Aucune indication*

*Instructions générales : Eviter l'évacuation dans le sol, les eaux et les égouts. Le produit est nuisible à l'eau potable.*

### **13.) Instructions concernant l'évacuation**

#### **Produit**

*Recommandation : Eliminer le produit en considération des règles officielles locales. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ce type de produit requiert un contrôle suivant § 41 article 1 de la loi concernant la collecte et économie du recyclage.*

*Classification suivant la directive 75/442/CEE : Code EWC :*  
**070104**

*Dénomination EW C:*  
Autres solvants organiques

*Contenus durcis : Les emballages avec des contenus durcis peuvent être évacués avec les déchets mixtes selon les règles officielles locales (code EWC: 200301).*

#### **Emballages non nettoyés**

*Recommandation : Les emballages vides non nettoyés sont à évacuer comme le produit. Après nettoyage une réutilisation/un recyclage est possible.*

*Détergents recommandés : néant*

**14.) Informations relatives au transport**

**Transport par route et train ADR / RID**

Classe ADR/RID-GGVS/E : 8  
Groupe d'emballage : II  
Code de risque : 8  
Code ONU : 2735  
Désignation de la marchandise : 2735 polyamine, liquide, corrosive, non réglementée autrement (4, 7, 10-trioxa-1, 13- tridecandiamine), 8, VG III  
Remarque : Etiquette de danger no. 8, dispositions spéciales 274, quantités limitées LQ 22

**Transport par navigation intérieure ADN/ADR**

Classe ADN/R : 8  
Groupe d'emballage : II  
Catégorie :  
Désignation de la marchandise : 2735 polyamine, liquide, corrosive, non réglementée autrement, 4, 7, 10- trioxa-1, 13- tridecandiamine  
Remarque : Classification comme ADR

**Transport par navigation maritime IMDG**

Classe IMDG/GGVSee : 8  
Code ONU : 2735  
Groupe d'emballage : II  
Code EmS : F-A,S-B  
MFAG : 320  
Polluant marin : oui  
Désignation technique correcte : polyamine, liquide, corrosive, non réglementée autrement  
Remarque : catégorie d'arrimage A ; code IMDG page 8103.

Nom commercial: WLK (durcisseur)

Page 11 sur 12

## Transport aérien ICAO-TI / IATA-DGR

Classe ICAO/IATA: 8  
Code ID/ONU: 2735  
Groupe d'emballage II

Désignation d'expédition correcte : polimine, liquide, corrosive, non réglementée autrement

Remarque : CAO 812, PAX 808

## Transport/autres indications

Possibilité d'un envoi par la poste tenant compte des réglementations de la poste concernant le transport de substances et d'objets dangereux.

## 15.) Informations réglementaires

*Etiquetage selon GefStoffV/ CE (directives sur les substances dangereuses)*

*Lettre d'identification et désignation du danger émanant du produit : C Corrosive*

*Composant(s) dangereux pour l'étiquetage : 4, 7, 10- trioxa-1, 13- tridecandiamine*

*Phrases R :* 34 Provoque des brûlures par acide

*Phrases S :* 26 En cas de contact avec les yeux, laver abondamment l'œil affecté à l'eau, consulter un oculiste.  
36/37/39 Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection lors du travail.  
45 En cas d'accident ou de malaise consulter un médecin (si possible montrer cette étiquette).

*Repérage particulier de certaines préparations : néant*

Nom commercial: WLK (durcisseur)

Page 12 sur 12

## Règlementations nationales

*Classification supplémentaire suivant GefStoffV annexe II no. : néant*  
(seulement en cas de déviation de la classification CE)

*Instructions pour la limitation de l'exposition au produit : voir art. 8 – 10 GefStoffV*

*Règlement d'incidents : néant*

*Classification suivant VbF : pas applicable*

*Instruction technique pour le maintien de la qualité de l'air : néant*

Classe:                      Chiffre:                      Quote-part m%:                      (pour liquides)  
*Catégorie de pollution des eaux : 2 (risque des eaux, autoclassification)*

*Autres réglementations, limitations, réglementations d'interdiction et littérature :*

VBG 1; ZH 1/24.2, 132; WHG; VwVwS

TRGS 150, Contact direct de la peau avec des substances dangereuses pouvant être resorbées par la peau ;

TRGS 200, Classification de substances, préparations et produits ;

TRGS 400, Détermination et évaluation des risques causés par des substances dangereuses au poste de travail;

TRGS 555, Instructions d'emploi et formation suivant art. 14 GefStoffV.

TRGS 900, Valeurs limites de l'air au poste de travail « Valeurs limites de l'air »

Règlementation concernant les substances dangereux du 23.12.2004

Kreislaufwirtschafts-/Abfallgesetz,

Registry of Toxic Effects of Chemical Substances, U.S. Department of Health and Human Services (NIOSH) Washington;

REACH, réglementation UE concernant les substances chimiques

## **16.) Autres indications**

Les indications dans cette fiche de données de sécurité sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et répondent à la législation nationale et à celle de l'UE. Pourtant, les conditions de travail de l'utilisateur ne nous sont pas connues ni contrôlées par nous. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des dispositions légales. Les indications dans cette fiche de données de sécurité décrivent les exigences de sécurité de notre produit mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit.